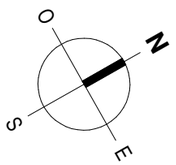
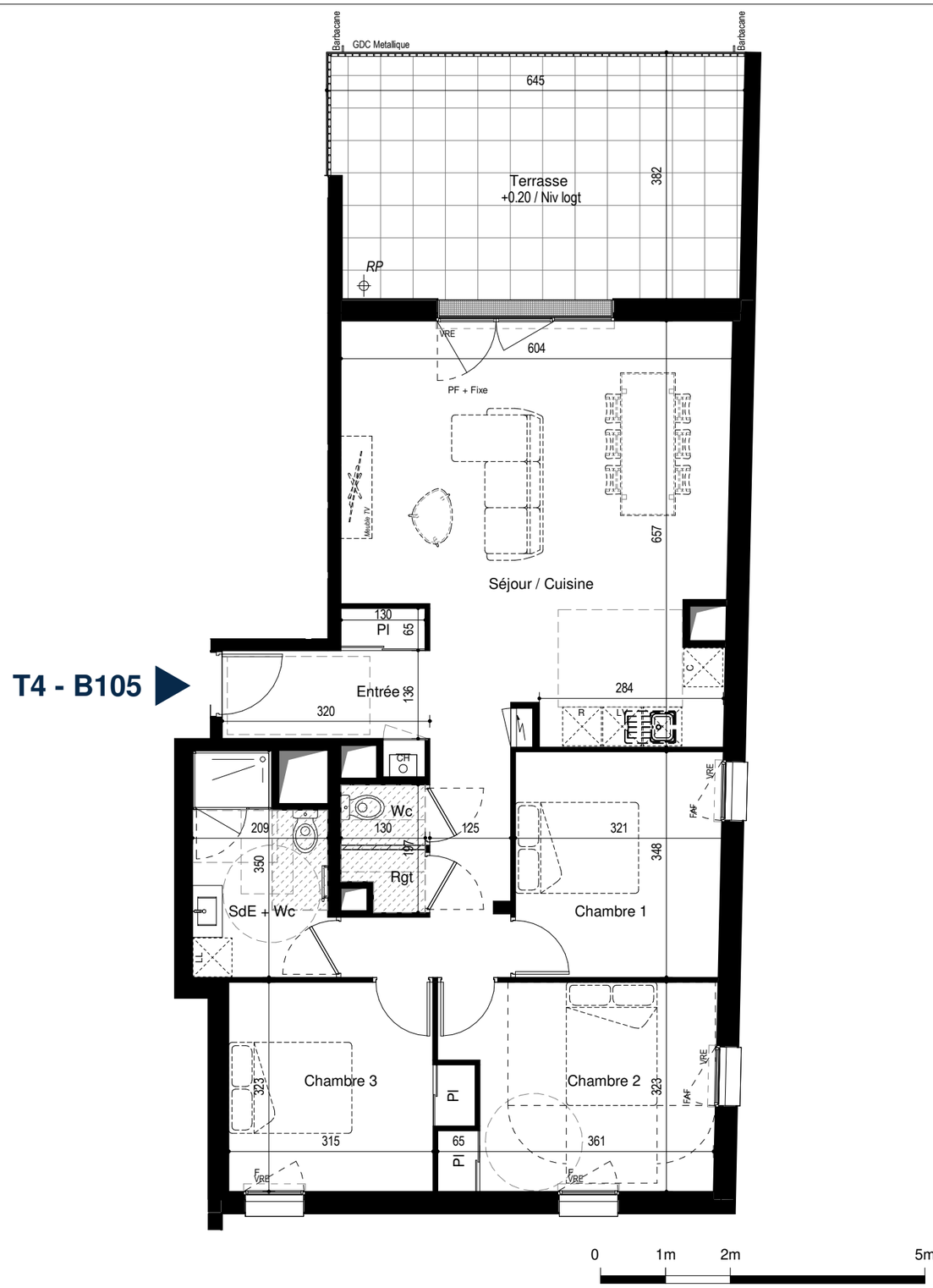
PLAN DE VENTE



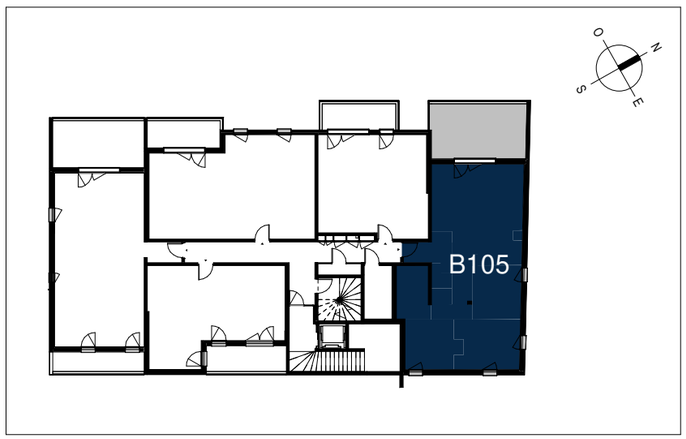
EVOLUTIF

Ce logement est considéré comme evolutif au titre de la loi ELAN du 23 novembre 2018. Sa conception permet la redistribution des volumes pour garantir l'accessibilité de l'unité de vie à l'issue de travaux simples.



T4 - B105

Localisation





211 ave Emile NORMANDIN, 17000 La Rochelle

Niveau	Logement	Type
R+1	B105	T4

PIECES	SURFACES
Entrée + Pl	5.59 m²
Séjour / Cuisine	41.12 m²
Rgt	1.02 m²
Chambre 1	11.03 m²
Chambre 2 + Pl	13.16 m²
Chambre 3 + Pl	10.79 m²
SdE + Wc	6.65 m²
Wc	1.21 m²
TOTAL	90.57 m²

Terrasse	23.41 m²

Légende

- Entrée principale du logement
- Tableau électrique
- CH — Chaudière
- LV — Emplacement lave-vaiselle
- LL — Emplacement lave-linge
- R — Emplacement réfrigérateur
- C — Emplacement cuisson
- Pl — Placard
- F — Fenêtre
- PF — Porte fenêtre
- OB — Oscillo-battant
- VR — Volet roulant
- VM — Volet métallique
- VRE — Volet roulant électrique
- FAF — Fenêtre à allège vitrée fixe
- GDC — Garde-corps
- Robinet de puisage
- Sèche serviette
- Soffite et faux plafond
- Gaine technique
- Caillebotis

Date de Mise à jour : 04/10/22

REED Immobilier & Territoires

Nota 1: Le présent plan est établi sur la base du dossier de permis de construire et pourra subir des adaptations dimensionnelles, techniques et d'organisation afin de répondre aux contraintes induites par les études détaillées d'exécution.
Nota 2: Les poutres, poteaux, soffites, canalisations et faux plafonds n'apparaissent pas systématiquement sur le présent plan. Les surfaces ainsi que l'emplacement des équipement et le mobilier sont mentionnés à titre indicatif. Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles.
Nota 3: Les surfaces des placards sont comprises dans la surface des pièces où ils se situent.
Nota 4: L'implantation des meubles évier et autres éléments de cuisine des T3, T4 et T5 de l'opération est indicative, et permet de visualiser le positionnement des arrivées et évacuations d'eau à la livraison du logement.